

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE du 23 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-trois septembre, à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ (Isère), dûment convoqués le dix-sept septembre deux mils vingt-cinq se sont réunis en séance ordinaire, salle du conseil en Mairie, sous la présidence de Madame Magali GUILLOT, Maire.

**PRÉSENTS :** Magali GUILLOT, Pascal CROIBIER, André GUICHERD, Geneviève FOUGERONT, Sylviane TURCHETTI, Frédéric DUMOUCHEL, Nathalie GARCIAU, Serge ARGOUD, Thierry VERGER, Murielle SALCEDO, Michael BUISSON SIMON, Isabelle FAYOLLE, Christophe VAGINAY, Corinne GALLIEN, Christiane GAUTHIER MEYER, Marie-Pierre MANGE.

**ABSENTS :** Arnaud MARTINEZ, Alexandre MOUGIN

**POUVOIRS :** Christophe MASAT donne pouvoir à Isabelle FAYOLLE, Bertho MAYETTE donne pouvoir à Frédéric DUMOUCHEL,

**Secrétaire de séance :** Christiane GAUTHIER- MEYER

Nombre de conseillers En exercice : 20 Présents : 16 Votants : 18
--

### **DEL 2025 58 Participation financière aux charges scolaire de l'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire à PONT DE BEAUVOISIN** **(Votée à l'unanimité)**

Madame le Maire informe le conseil municipal que des enfants de Saint-André-Le-Gaz sont scolarisés à l'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) de Pont de Beauvoisin.

Par délibération du 17 juillet 2025, la commune de Pont de Beauvoisin a fixé pour l'année 2023-2024 la participation des communes à hauteur de 498.01€ par enfant.

La commune de Saint-André-Le-Gaz est redevable de cette participation pour 2 enfants soit 996.02€

Madame le Maire demande l'autorisation de signer la convention de participation financière pour le paiement à hauteur de 996.02€.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise Madame le Maire à signer la convention et à verser la somme de 996.02€ pour l'année 2023-2024 pour la participation de la commune à la classe ULIS de Pont de Beauvoisin.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour copie conforme au registre le 25/09/ 2025 ;

Le Secrétaire,

Christiane GAUTHIER-MEYER



Le Maire,  
Magali GUILLOT

